

maître d'ouvrage

Préfet

d'Eure-et-Loir



Service de la Prospective
17, place de la République - CS 40517
28000 CHARTRES CEDEX
tel : 02 37 20 40 60

maître d'oeuvre

Direction Départementale
des Territoires d'Eure-et-Loir

Service de la Connaissance
des Territoires et de la Prospective
17, place de la République - CS 40517
28000 CHARTRES CEDEX
tel : 02 37 20 40 60

Etabli par :
Bureau systèmes
d'information géographique

Commune de

LUCÉ

PLAN DES SERVITUDES

LEGENDE

- A5 : Canalisations d'eau et d'assainissement
- Assainissement
- AC1 : Périmètre de protection de monument historique
- EL7 : Alignement des voies publiques
- I4 : Servitude au voisinage d'une ligne d'électricité aérienne
- I4 : Servitude au voisinage d'une ligne d'électricité souterraine
- INT1 : Cimetière générateur
- INT1 : Servitude au voisinage des cimetières
- JS1 : Installations Sportives (Générateur)
- JS1 : Protection des installations sportives
- PM2 : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- PM2 : Périmètre autour d'une ICPE
- PT1 : Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunication
- T1 : Voies ferrées génératrices
- T1 : Servitude relative aux voies ferrées
- T7 : Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement
L'ensemble du territoire national est concerné en dehors des
périmètres des servitudes T4 et T5

